



Victoire au Conseil national sur les taxes d'examen de médecine

Le Conseil national a décidé aujourd'hui de donner suite à l'Initiative parlementaire de Jacques Neiryneck (10.488) demandant la suppression des taxes d'examen pour les étudiants en médecine. Le signal est fort mais le combat est loin d'être terminé dans le cadre de la problématique de l'accès à la formation.

La décision est importante : en premier lieu parce que son aboutissement soulageraient tous les étudiants en médecine issus de familles modestes. En effet, suite à une décision du Conseil fédéral, il est actuellement demandé aux étudiants en médecine une somme de 2'200Frs pour leur examen final (200Frs de taxe d'inscription, 1'500Frs de taxe d'examen et 500Frs pour la délivrance du diplôme). Après six ans d'étude, de nombreux jeunes se retrouvent donc dans une situation peu confortable.

Deuxièmement, cette décision va dans le bon sens pour supprimer la profonde injustice qui touche aujourd'hui les étudiants en médecine, non seulement par rapport aux autres jeunes en formation, mais aussi par rapport aux étudiants étrangers. Un exemple particulièrement frappant peut attirer l'attention des plus réticents : en Allemagne, un étudiant ne paie rien pour son examen de médecine et ne débourse que 680Frs pour la reconnaissance de son diplôme en Suisse. A l'heure où notre pays connaît une véritable pénurie de médecins, la situation n'est pas acceptable !

Enfin, cette victoire est importante sur le fond. Alors qu'on ne cesse de parler d'augmentations des taxes d'études (notamment suite à l'annonce du message FRI, qui s'avère indéniablement insuffisant pour certains secteurs), cette décision du Conseil national est un signal positif pour ceux qui désirent que l'éducation et la formation restent accessibles à tous. Il faudra encore s'engager avec force non seulement sur le domaine des taxes mais aussi sur celui des bourses d'études pour inverser la tendance actuelle et éviter le renforcement d'un système élitiste.

Pour tous, sans privilèges !